



LA PLACE DES HARKIS DANS LES PROGRAMMES

■ LA QUESTION DES HARKIS : UN ENJEU HISTORIQUE ET MÉMORIEL DANS LE CADRE DU TRAITEMENT DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

L'éducation nationale, au travers de l'enseignement de l'histoire, contribue à faire connaître et transmettre la mémoire de l'engagement au service de la Nation des harkis et des conditions dans lesquelles ils ont été rapatriés et accueillis sur le territoire français.

Pour l'essentiel, cette question est abordée au travers de l'enseignement de la guerre d'Algérie, elle-même étudiée sous trois angles de questionnement : les processus de décolonisation, le passage de la IV^e à la V^e République, et enfin la dimension mémorielle jusqu'au temps présent.

■ UN TRAITEMENT À DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PARCOURS DES ÉLÈVES

Compte tenu de la complexité du sujet, la guerre d'Algérie n'apparaît dans les programmes qu'en classe de 3^e, dans la dernière année du cycle 4 : elle est alors un exemple possible pour enseigner la décolonisation (les élèves doivent en tout cas connaître la date de l'indépendance en 1962), mais également un élément de contextualisation du passage à la V^e République.

Elle est à nouveau étudiée de manière plus approfondie dans toutes les voies du lycée, en classe terminale : aux angles de questionnement précédents (décolonisation, nouvelle Constitution), s'ajoute l'étude de la dimension mémorielle du conflit.

Pour l'essentiel, la question des harkis est donc abordée dans les classes terminales, ce qui se justifie par la nécessité d'une certaine maturité de la part des élèves pour aborder de manière fine et écartant tout simplisme les choix et le destin des acteurs.

■ DÉTAIL DES DIFFÉRENTES ENTRÉES POSSIBLES AU LYCÉE

Au lycée, la guerre d'Algérie figure aux programmes de toutes les classes terminales ; les harkis sont mentionnés dans le texte même de certains programmes ou bien dans les ressources d'accompagnement de ces programmes.

EN TERMINALE GÉNÉRALE

En terminale générale, la guerre d'Algérie fait l'objet d'un point de passage et d'ouverture intitulé « **La guerre d'Algérie et ses mémoires**¹ ». La [ressource d'accompagnement](#) invite les professeurs à souligner « la variété des mémoires, celles des pieds-noirs, des harkis, des musulmans favorables à l'indépendance, des appelés du contingent, des anticoloniaux, des partisans de l'Algérie française, de l'OAS et, par la suite, des mémoires transmises à des générations qui n'ont pas connu la guerre. » Les enseignants sont également invités à tirer profit du rapport de Benjamin Stora pour le traitement des enjeux mémoriels².

EN TERMINALE TECHNOLOGIQUE

En terminale technologique, la guerre d'Algérie figure également au [programme](#) ; elle est un sujet d'étude (au choix) dans le thème 3 (La France de 1945 à nos jours : une démocratie). Le programme précise que « ce sujet d'étude permet d'évoquer les différentes dimensions de la guerre d'Algérie : la spécificité du statut de l'Algérie, les différents mouvements indépendantistes, la mobilisation des appelés du contingent, les attentats, la torture, les accords d'Évian, **les conséquences politiques et humaines de cette guerre, pendant et après le conflit, en Algérie et en France.** »

EN TERMINALE PROFESSIONNELLE

En terminale professionnelle, la « guerre d'indépendance de l'Algérie » figure dans le thème 2 (Vivre en France en démocratie depuis 1945) comme l'un des repères chronologiques à acquérir.

DANS L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ HGGSP (VOIE GÉNÉRALE)

Enfin, le programme d'enseignement de spécialité HGGSP en terminale générale comporte, au sein du thème intitulé « Histoire et mémoire », un jalon portant sur « **Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie** ». Le [document d'accompagnement](#) rappelle que l'issue du conflit représente pour la France « une rupture politique majeure mais aussi rupture démographique, **avec l'arrivée des pieds-noirs et de harkis.** » La mémoire spécifique du conflit est évoquée : « pour les Européens d'Algérie, les communautés juives et les harkis, c'est le drame d'un pays définitivement perdu. » Reprenant le schéma théorisé par Henry Rousso (à propos des mémoires de Vichy), il est proposé de mettre en évidence, à partir des années 1970, un moment d'anamnèse « à travers la multiplication des témoignages de la part de victimes ou l'exigence d'une reconnaissance officielle de la part de groupes mémoriels se sentant abandonnés, comme les harkis. »

1. Le point de passage est inclus dans le chapitre 3 « La France une nouvelle place dans le monde » du thème 2 « La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) ».

2. Dans le précédent programme d'histoire de terminale générale, la guerre d'Algérie faisait l'objet d'un chapitre complet, mais traité au choix des professeurs, alors que c'est désormais obligatoire (avec un volume horaire plus modeste).